Profession de foi

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADÉMIQUE DES SAENES ET TEN

NOS REVENDICATIONS

FNEC FP FO

VOTER POUR LA FNEC FP-FO C'EST VOTER POUR :

La catégorie B se retrouve prise en étau, entre la catégorie C qui est écrasée par l'augmentation du SMIC, et la catégorie A qui ne bouge pas. Aucune amélioration de lacarrière de la Catégorie B.
À y regarder de plus près, toutes les réformes comme Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations (PPCR) n'ont été que des machines à faire des économies de masse salariale sur le moyen et le long terme.

▶ AUGMENTATION DES SALAIRES, MAINTENANT ET SANS CONTREPARTIE

Le pouvoir d'achat des personnels est déjà insuffisant depuis plusieurs années. FO revendique l'augmentation immédiate de 35% de la valeur du point d'indice pour un rattrapage des pertes de salaires subies depuis 2000 et l'abandon du jour de carence.

FO revendique également l'abrogation du RIFSEEP et l'intégration de la totalité des indemnités dans le traitement indiciaire.

Dans l'attente, FO revendique un régime indemnitaire au niveau du taux le plus haut interministériel et l'attribution de la totalité du régime indemnitaire pour les personnels administratifs logés, à l'identique des personnels de direction ou CPE. Le logement n'est pas un confort, mais bien lié à des contraintes fortes.

▶ CRÉATION MASSIVE DE POSTES SOUS STATUT

Partout les personnels administratifs subissent des surcharges de travail démentielles. Il y a urgence à créer tous les postes statutaires nécessaires.

▶ DÉFENSE DES CONDITIONS DE TRAVAIL

FO demande le maintien des CHSCT, la protection effective des personnels à tous les niveaux et à tous les instants.

▶ DES CARRIÈRES AU MÊME RYTHME POUR TOUS ET RACCOURCIES

Stop aux belles paroles, seule l'augmentation immédiate et massive du nombre de possibilités d'accès à la catégorie A (liste d'aptitude, examen professionnel et concours) permettra la reconnaissance réelle du niveau des missions confiées.

Mettre ENFIN en place un véritable plan d'intégration de B en A pour les personnels de catégorie B occupant des emplois de catégorie A, comme par exemple les Secrétaires généraux d'EPLE.

Aujourd'hui, l'administration de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur c'est 30% de personnels de catégorie B. Corriger cette déconnexion entre le corps et l'emploi par le régime indemnitaire, c'est un mépris des agents et c'est la destruction du statut.

FO s'oppose à la gestion des carrières et des salaires à la tête du client et défend l'égalité de traitement de tous les personnels.
Pour de vrais déroulements de carrière, FO revendique le rétablissement de l'examen professionnel pour l'accès direct de la classe normale à la classe exceptionnelle.

Pour de vrais déroulements de carrière, les promotions de grade au 1er janvier dès qu'on en remplit les conditions, la prise en compte de la totalité des anciennetés pour les reclassements et l'augmentation du nombre de possibilités d'accès au grade supérieur.

▶ DÉFENSE DU STATUT GÉNÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES STATUTS PARTICULIERS

▶ ABROGATION DE LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

FO revendique la possibilité de pouvoir muter sur tout poste de sa catégorie, quelle que soit la structure, y compris en université et l'abandon des postes à profil. FO combat cette loi qui prive les personnels de tout contrôle sur la carrière et les mutations. Elle territorialise la Fonction publique en créant des inégalités entre les agents.

▶ ABROGATION DE LA LOI 3DS

FO s'oppose à l'article 41 de cette loi qui place sous la double tutelle État/collectivités territoriales, les adjoints gestionnaires et à terme les personnels administratifs. FO refuse toute signature de convention qui va entrainer la perte du statut de fonctionnaire.

▶ DÉFENSE DES RETRAITES ET DES RÉGIMES SPÉCIAUX

FO s'oppose à toute augmentation de la durée de cotisation retraite et revendique le maintien du code des pensions civiles et militaires et le retour à la retraite à 60 ans à taux plein avec 37,5 années de cotisations.

▶ MISE EN PLACE DE BRIGADES DE REMPLACEMENT DE PERSONNELS ADMINISTRATIFS

FO revendique la mise en place de brigades de remplacements afin de pallier les absences des collègues.

FO revendique toujours l'abandon de toutes les mutualisations de services, des régions académiques, de la fusion Caen-Rouen, de la loi 3DS, de la réforme personnelle et pécuniaire des comptables et de toutes les politiques destructrices des postes et du service public.

FO exige le PASS Éducation pour tous les personnels, quelle que soit leur affectation.

EPLE, Rectorat, DSDEN, Circonscription, CMS, CNED, CANOPE, CROUS, Université, Jeunesse et Sports, CIO, GRETA,
pour défendre mes droits, pour faire respecter mes conditions de travail, et mon temps de travail !

